

# ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

## La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

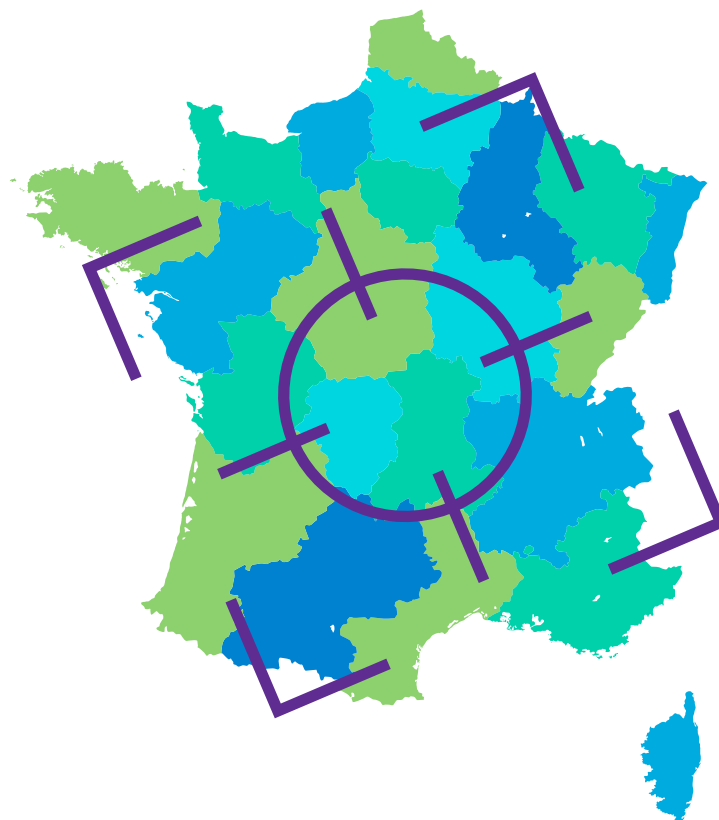
CHERCHEURS

ÉLÈVES  
DE LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020

## { Focus Régions }



La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

**Ce focus régional est extrait de l'Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.**

La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

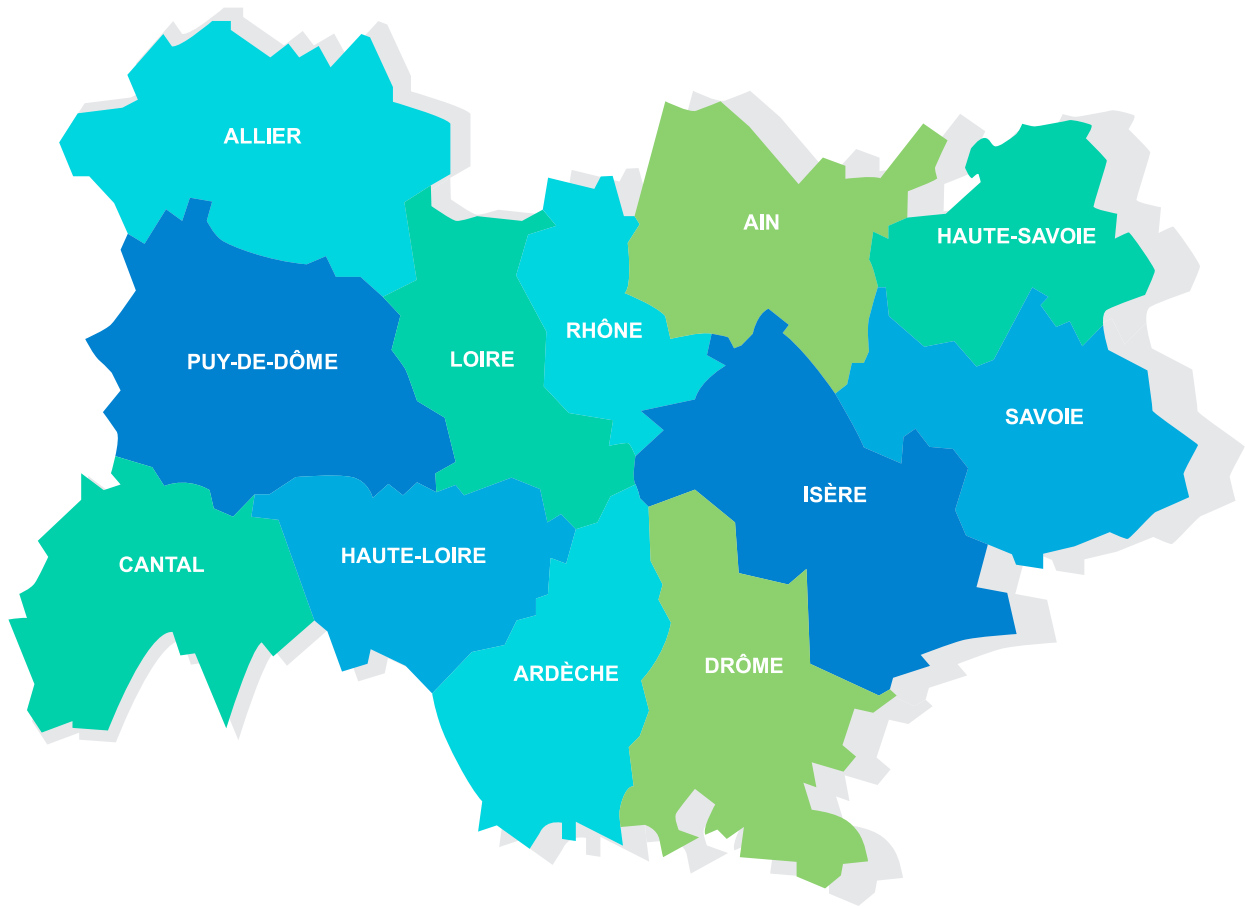
Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.

# La Région

## Auvergne-Rhône-Alpes



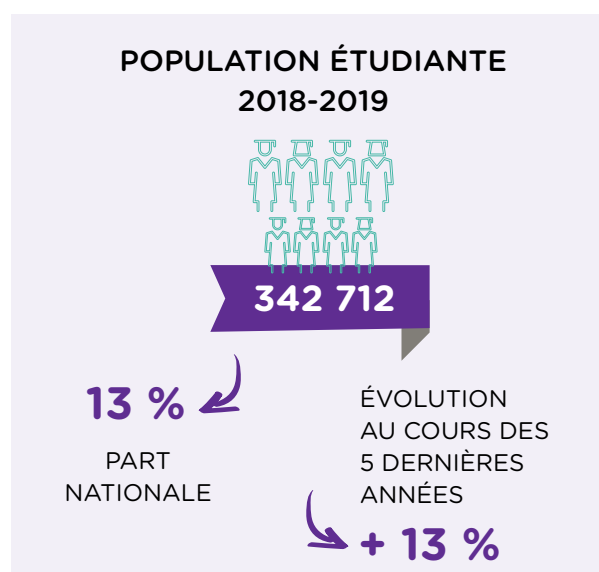
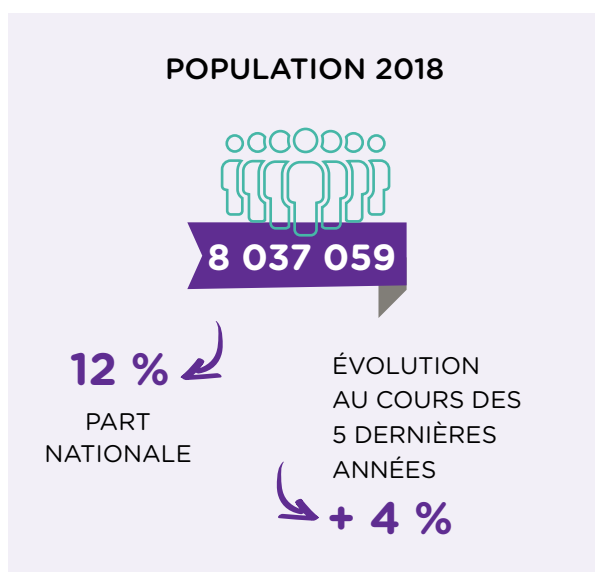
Deuxième région de France en population étudiante, Auvergne-Rhône-Alpes accueille **14 % des étudiants étrangers venant en France, soit 39 700 en 2018-2019**. Parmi eux, 11 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 4 100 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 12 854 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger,

une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parmi eux, **3 800 ont bénéficié d'un cofinancement Erasmus +**. Au total, un peu plus de 7 500 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

Par sa position géographique, la Région s'est investie dans les relations de coopération transfrontalière avec la Suisse, l'Italie et l'Allemagne au travers de nombreux projets transalpins.

## ► Chiffres clés <sup>(1)</sup>



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

## ► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	<b>39 691</b>
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	11,6%
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	52,1%

Avec 39 700 étudiants mobiles en 2018-2019 dont 52 % de femmes, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région d'accueil des étudiants étrangers en mobilité internationale. 11,6 % de sa population étudiante est mobile.

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Clermont-Ferrand	4 400	13,9	1,9	4 500	11,4	1,6	100	1,2
Grenoble	8 900	27,8	3,8	11 500	28,9	4,1	2 500	28,5
Lyon	18 700	58,4	7,9	23 700	59,7	8,4	4 700	25,3
Auvergne-Rhône-Alpes	32 000	100	13,6	39 700	100	14,0	7 300	22,8

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

La région Auvergne-Rhône-Alpes concentre 14 % des étudiants mobiles en France. Leur nombre a progressé de + 23 % en 5 ans. Les étudiants inscrits dans un établissement en Auvergne-Rhône-Alpes étudient principalement dans l'académie de Lyon (60 % des étudiants mobiles au niveau régional et

8 % au niveau national). L'académie de Grenoble représente 30 % des étudiants, a gagné 28 % en 5 ans, alors que le nombre d'étudiants inscrits dans l'académie de Clermont-Ferrand, autour de 4 500 étudiants, reste stable. .

En 2018-2019, la proportion d'étudiants mobiles originaires d'Afrique inscrits dans la région Auvergne-Rhône-Alpes est plus faible qu'à l'échelle nationale (43 % soit -9 points de pourcentage par rapport au niveau national). À l'inverse, la part d'étudiants originaires d'Asie et

d'Océanie est plus élevée en région Auvergne-Rhône-Alpes qu'au niveau national (26,5 % soit + 4 points de pourcentage).

La répartition des étudiants mobiles selon les autres origines suit la moyenne nationale.

#### ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2018-2019

Auvergne-Rhône-Alpes	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	4 300	7 900	9 100	10 400	1 600	6 100	39 400
Pourcentage	10,8	20,1	23,0	26,5	4,0	15,5	100

(1) L'effectif total exclut les nationalités non renseignées (300 étudiants)

Les six premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont identiques dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et au niveau national.

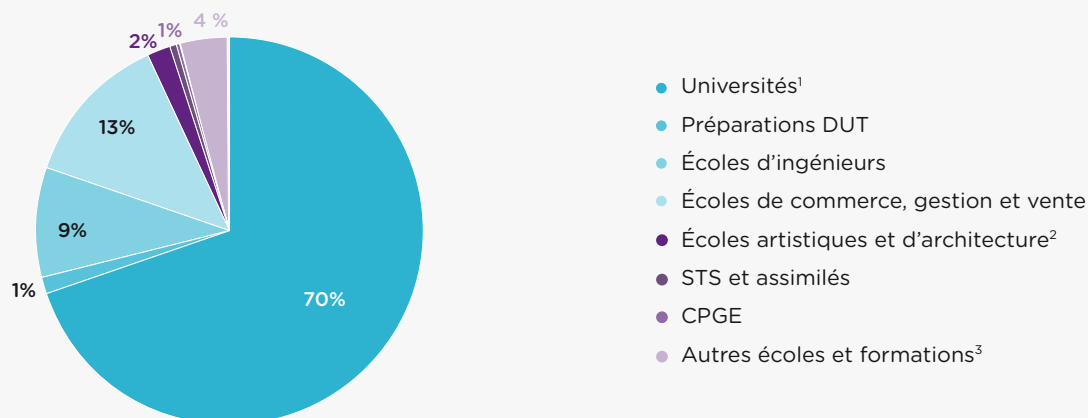
Le Brésil est le 7ème pays d'origine des étudiants mobiles dans la région Auvergne-Rhône-Alpes alors qu'il est le 15ème pays d'origine au niveau national bien que les proportions d'étudiants

mobiles respectives soient proches (2,6 % contre 1,8 %). Les étudiants arméniens sont particulièrement attirés par la région Auvergne-Rhône-Alpes : l'Arménie est le 9ème pays d'origine des étudiants mobiles de la région alors qu'il n'arrive qu'au 47ème rang des pays d'origine au niveau national.

#### TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	5 300	13,4	1
2	Chine	3 700	9,3	2
3	Algérie	2 300	5,8	3
4	Italie	1 800	4,5	4
5	Tunisie	1 300	3,2	5
6	Sénégal	1 200	3,1	6
7	Brésil	1 000	2,6	15
8	Côte d'Ivoire	1 000	2,5	7
9	Arménie	900	2,4	47
10	Allemagne	900	2,2	8
	<b>Autre pays</b>	<b>20 200</b>	<b>51</b>	
	<b>Total</b>	<b>39 700</b>	<b>100</b>	

### Répartition des étudiants étrangers en Auvergne-Rhône-Alpes par type d'établissements en 2018-2019



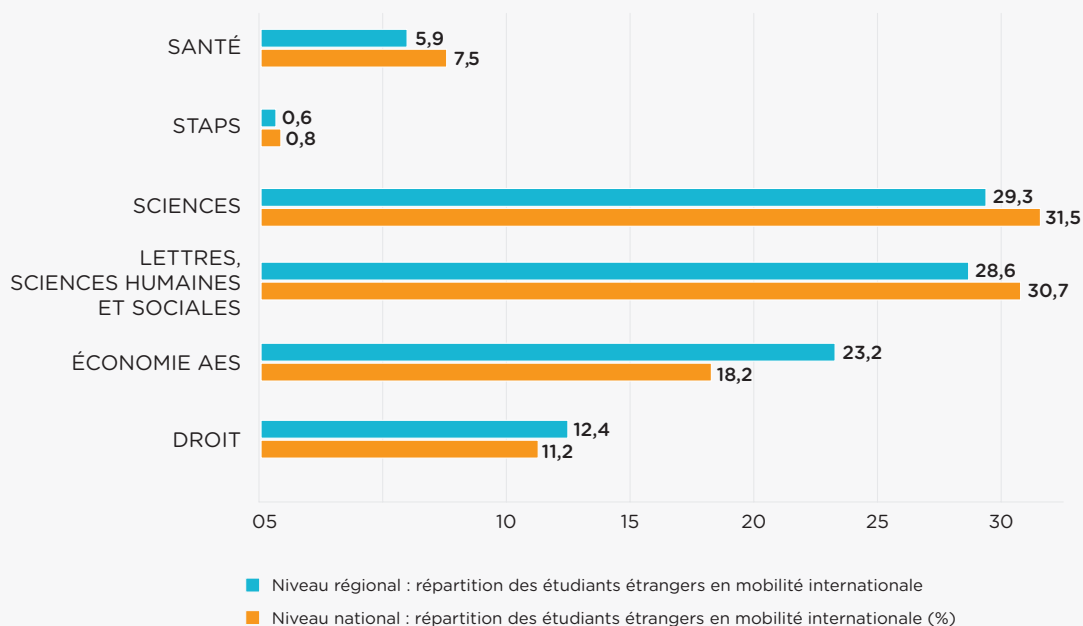
À la rentrée 2018-2019, sept étudiants mobiles sur dix s'inscrivent à l'Université, soit 27 800 étudiants, 13 % s'inscrivent en écoles de commerce, gestion et vente (+ 2 points de % par rapport au niveau national) et 9 % en écoles d'ingénieurs (+ 1 point de % par rapport au plan national).

### ► Les étudiants en mobilité internationale à l'Université

En 2018-2019, les étudiants étrangers en mobilité internationale dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, comme ceux à l'échelle nationale, privilégient les disciplines universitaires Lettres, Sciences humaines et Sociales (29 %), et en Sciences. Par rapport aux proportions relevées à l'échelle nationale, ils s'orientent en revanche davantage vers des filières Économie/AES qu'à

l'échelle nationale (+ 5 points de %). À l'Université, les étudiants d'Afrique subsaharienne et les étudiants maghrébins étudient principalement en Sciences (respectivement 32 et 41 %). Les étudiants américains et européens hors UE sont, en proportion, particulièrement nombreux à étudier en Lettres, Sciences humaines et sociales (respectivement 45 et 48 %).

### Répartition des étudiants en mobilité internationale en Auvergne-Rhône-Alpes par discipline et origine dans les universités en 2018-2019





En 2018-2019, 46 % des étudiants mobiles dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont inscrits en licence. La part des étudiants en mobilité diplômante parmi les étudiants en mobilité internationale augmente avec le degré d'études : 74,9 % en licence, 77,1 % en master et 93,4 % en doctorat.

Les étudiants mobiles privilégient proportionnellement plus la mobilité d'échange que la mobilité diplômante dans la région qu'au niveau national en cursus licence et master : la part des étudiants en mobilité diplômante est bien plus faible dans la ré-

gion Auvergne-Rhône-Alpes qu'au niveau national (-13 points de % pour les deux cursus).

À l'université, les étudiants asiatiques et originaires d'Océanie sont nombreux à plébisciter la région Auvergne-Rhône-Alpes (24 % contre 19 % au niveau national). À l'inverse, la région attire moins d'étudiants du continent africain que l'ensemble de la France (45 % contre 53 %). Les étudiants originaires d'Asie et d'Océanie sont surreprésentés en cursus doctorat (33 %), tandis que 51% des étudiants en master sont africains.

#### RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS D'Auvergne-Rhône-Alpes par cursus et origine en 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	1 300	63,6	1 200	70,4	300	90,5	2 800	69,7
Afrique Subsaharienne	3 200	92,8	2 600	92,5	400	97,0	6 200	93,0
Maghreb	2 400	99,0	3 700	80,8	400	91,7	6 500	88,2
Asie & Océanie	3 400	62,8	2 400	74,4	900	95,6	6 800	71,3
Europe hors UE	500	67,4	500	79,3	100	93,0	1 100	75,4
Union Européenne (UE)	2 000	47,4	1 800	55,0	500	90,4	4 400	55,8
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	<b>12 800</b>	<b>74,9</b>	<b>12 300</b>	<b>77,1</b>	<b>2 700</b>	<b>93,4</b>	<b>27 800</b>	<b>77,7</b>
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	<b>46,2</b>		<b>44,1</b>		<b>9,7</b>		<b>100</b>	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

## ► Les actions du programme européen Erasmus +

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 174 projets de mobilité (dont 58 dans le secteur de la formation professionnelle et 116 dans celui de l'enseignement supérieur), et 5 projets de partenariats (1 dans la formation professionnelle et 4 dans l'enseignement supérieur), pour un montant total de 25,9 millions d'euros.

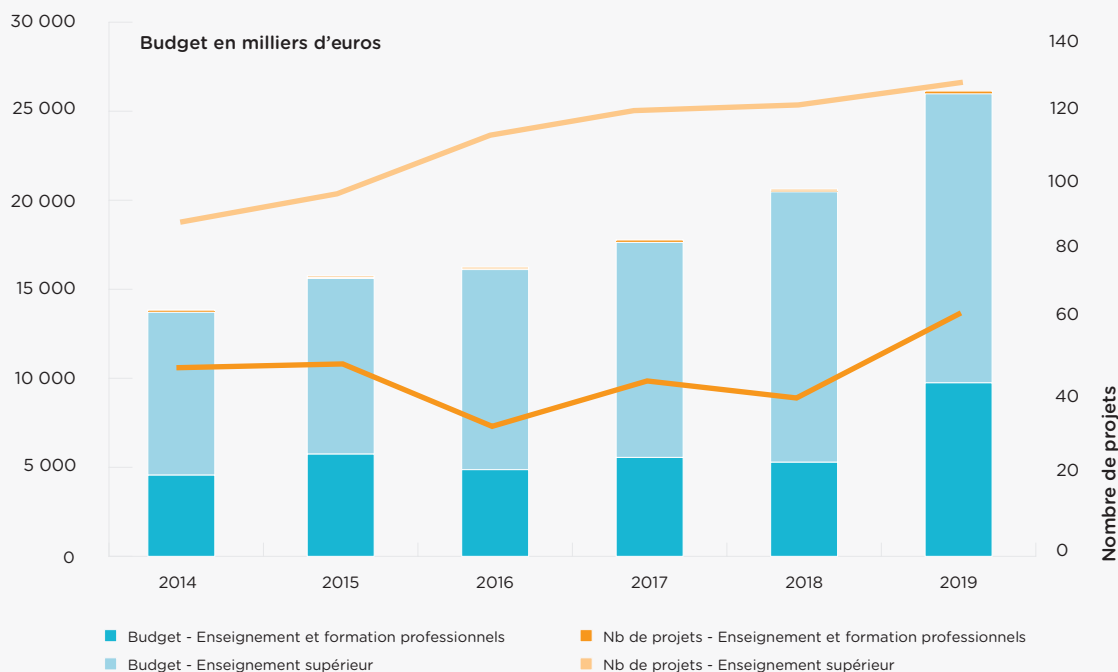
La région suit la tendance nationale à la hausse dans l'enseignement supérieur, avec une croissance du nombre de personnes en mobilité sortante de +24 % depuis 2015-2016 et +5% en mobilité entrante (respectivement +21 % et +5 % en moyenne en France).

Ainsi, en 2018-2019, plus de 2 500 étudiants étrangers ont réalisé une mobilité entrante dans la région et 7 540 étudiants une mobilité sortante, via le programme Erasmus +.

Concernant la formation professionnelle, 4 130 apprenants ont bénéficié d'un stage à l'étranger en 2018-2019 et 570 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage dans la région.

Les principaux pays d'origine de la mobilité entrante et de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national.

**Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Auvergne-Rhône-Alpes et budget correspondant (en milliers d'euros)**





## NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
<b>Étudiants en mobilité d'études ou de stage</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	5 720	6 060	6 690	7 040	7 540	24%
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21%
	Part nationale	15%	15%	15%	15%	15%	
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	340	340	490	610	710	109%
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53%
	Part nationale	13%	11%	15%	15%	16%	
<b>Apprenants de la formation professionnelle</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	980	2 060	1 960	2 170	2 510	22%
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34%
	Part nationale	14%	14%	13%	13%	13%	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

## NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
<b>Étudiants en mobilité d'études ou de stage</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	3 860	3 950	3 880	4 110	4 130	5%
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5%
	Part nationale	13%	14%	14%	14%	14%	
<b>Personnels de l'enseignement supérieur</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	420	380	550	730	770	103%
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70%
	Part nationale	12%	12%	14%	16%	14%	
<b>Apprenants de la formation professionnelle</b>	Auvergne-Rhône Alpes*	430	550	640	520	570	4%
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24%
	Part nationale	14%	13%	14%	10%	11%	

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019\*

	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Ain	40	190	230
Allier	20	160	180
Ardèche	30	80	110
Cantal	10	130	140
Drôme	30	80	110
Haute-Loire	0	40	40
Haute-Savoie	110	360	460
Isère	1 540	220	1 760
Loire	650	270	920
Puy-de-Dôme	990	190	1 170
Rhône	4 170	620	4 790
Savoie	690	170	860
<b>Total</b>	<b>8 250</b>	<b>2 510</b>	<b>10 760</b>

*\*Effectifs arrondis à la dizaine*

### PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ

	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Auvergne-Rhône Alpes	Total France	Auvergne-Rhône Alpes	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	62%	66%	58%	58%
Personnels de l'enseignement supérieur	61%	60%	53%	53%
Apprenantes de la formation professionnelle	53%	54%	56%	50%
<b>Total</b>	<b>61%</b>	<b>64%</b>	<b>58%</b>	<b>55%</b>

## 10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	1 314	1	1	Espagne	471	1	1
Royaume-Uni	1 195	2	2	Irlande	410	2	2
Allemagne	837	3	3	Royaume-Uni	401	3	3
Italie	645	4	4	Malte	201	4	4
Irlande	485	5	6	Italie	179	5	5
Belgique	462	6	5	Grèce	104	6	11
Suède	403	7	8	Belgique	85	7	6
Finlande	325	8	9	Allemagne	82	8	7
Pays-Bas	309	9	7	Finlande	79	9	13
Norvège	256	10	13	Portugal	76	10	8

## 10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Allemagne	756	1	1	Espagne	82	1	4
Italie	703	2	2	Royaume-Uni	76	2	5
Espagne	664	3	3	Allemagne	56	3	1
Royaume-Uni	617	4	4	Italie	56	4	3
Belgique	238	5	5	Belgique	52	5	2
Pologne	189	6	6	Hongrie	32	6	9
Roumanie	175	7	7	Finlande	28	7	11
Irlande	134	8	9	Pologne	21	8	8
Suède	109	9	11	Chypre	18	9	22
Pays Bas	99	10	8	Lituanie	18	10	21

## ► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs

Participant au rayonnement et à l'attractivité du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'action régionale vise à développer les coopérations scientifiques internationales des établissements d'enseignement supérieur et de recherche avec leurs partenaires étrangers et à encourager les projets de mobilité à l'internationale des étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire. Si la mobilité internationale des étudiants constitue la modalité courante de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, elle est aussi un vecteur d'échange de connaissances et d'enrichissement des individus, nécessaires à l'excellence scientifique et aux interactions internationales entre chercheurs. En soutenant la mobilité internationale, la Région inscrit cette dynamique au service de l'attractivité et du rayonnement de ses acteurs académiques et scientifiques.

### • Soutien à la mobilité étudiante

La Région Auvergne-Rhône-Alpes considère que la mobilité européenne et internationale est un élément structurant de la vie universitaire, personnelle et professionnelle des étudiants. La bourse de mobilité internationale de la Région (BRMIE) a pour objectifs de faire connaître aux étudiants et aux apprentis du supérieur le monde dans lequel ils auront à exercer leur activité et d'améliorer leur expérience en leur donnant les clés pour trouver les meilleures opportunités d'emploi.

En 2019, 12 854 étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Au final, après les annulations de séjours de certains étudiants avant leur départ en mobilité, ce sont, au 31 décembre 2019, 12 590 bourses qui ont été attribuées par la Région, pour un montant total de près de 13,89 M€.

Au-delà de cette bourse destinée à financer la mobilité en stage ou d'études des étudiants inscrits dans des établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes pour leur permettre de financer une partie de leur mobilité, la Région a souhaité soutenir le déploiement des bourses de mobilité à destination des étudiants entrepreneurs et des jeunes diplômés inscrits dans une démarche de création d'entreprises. Représentant un forfait de 1 500 € par étudiant, cette initiative, qui offre à ces jeunes la possibilité de confronter leur projet de création d'entreprise à une réalité internationale, a concerné 24 étudiants ou jeunes diplômés en 2019.

### • Soutien aux coopérations universitaires scientifiques et internationales

Parallèlement aux actions en faveur à la mobilité individuelle des étudiants, la Région a consacré, **en 2019, 2,24 M€ en fonctionnement et 0,187 M€ en investissement**, pour soutenir l'internationalisation des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche académique. Objectifs : leur développement et leur rayonnement international. Le soutien régional apporté à ces collaborations émergentes vise la consolidation des liens académiques et scientifiques, permettant, pour certains d'entre eux, de structurer des candidatures pour des appels à projets européens ou internationaux. L'appel à projets « Pack Ambition International » qui soutient l'amorçage de projets, est donc essentiel dans la stratégie internationale des universités, Grandes Ecoles et organismes de recherche du territoire. Il leur permet de **consolider leurs recherches en échangeant avec des équipes internationales ayant des expertises complémentaires. Une stratégie du « gagnant-gagnant », au bénéfice du territoire et de son économie.** Il n'est pas possible d'isoler les financements attribués à ces mobilités. Pour 2017, le montant consacré aux actions de coopérations universitaires et scientifiques internationales (hors bourses BRMIE) était de 1,922 M€ et de 1,529 M€ d'euros en 2018.

Le soutien de la Région, permet également à certains bénéficiaires d'un Pack Ambition international de déposer ensuite des candidatures sur des appels à projets européens de recherche (Horizon Europe, **European Research Council...**) **ou de formation (Universités européennes, etc...)**. Le financement régional leur permet d'amorcer leur projet et de le structurer avant qu'il ne rentre dans une phase plus opérationnelle.

Parmi les éléments examinés à l'instruction des candidatures figure notamment :

- l'impact économique du projet et/ou sa contribution au développement potentiel de marchés pour les partenaires économiques ;
- la qualité et la diversité du partenariat (implication des partenaires étrangers ...);

- la contribution à des avancées scientifiques, technologiques et sociétales essentielles dans le domaine concerné et aux progrès par rapport à l'état de l'art ;

- l'intégration d'un partenaire académique ou scientifique étranger situé dans un pays ou une région avec laquelle Auvergne-Rhône-Alpes a des liens privilégiés (effet levier des financements, etc...)

- l'inscription du projet partenarial dans un des huit DOMEX (Domaines d'excellence) de la Région : Industrie du futur et Production industrielle ; Bâtiments et Travaux publics ; Numérique; Santé; Agriculture, Agroalimentaire, Forêt ; Energie ; Mobilité et systèmes de transport intelligents ; Sport, Montagne et Tourisme.

## ► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

La direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation gère les bourses de mobilité pour les publics étudiants du supérieur (la mobilité des élèves de BTS est gérée par la direction des Lycées). Est également suivi par le service Europe et International de cette direction le soutien aux coopérations universitaires et scientifiques à l'international.

En ce qui concerne la mobilité sortante des étudiants, le mode de gestion est mixte : les universités et Grandes Ecoles de la région instruisent et gèrent pour le compte de la Région les bourses de mobilité dans le cadre d'une convention de mandat à titre gracieux.

### LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale <b>sortante</b> (étudiants et chercheurs de la région)	Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Service Europe et International	Gestion mixte
La mobilité internationale <b>entrante</b> (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Service Europe et International	Gestion internalisée
<b>Nombre d'ETP attribués</b>			
À la mobilité sortante		6,6	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		6	

## LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)</b>	
En euros	15 335 000
<b>Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)</b>	
En euros	0
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)</b>	
En euros	montant intégré- non disponible
<b>Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)</b>	
En euros	montant intégré- non disponible

La mobilité entrante des étudiants, chercheurs, encadrants et enseignants étrangers, tout comme la mobilité sortante des chercheurs, encadrants et enseignants, est intégrée au sein d'un appel à projets lancé annuellement (dispositif « Soutien aux Coopérations Universitaires et Scientifiques internationales » devenu, fin 2018, « Pack Ambition Internationale »). Ces accueils intègrent des projets plus importants et sont une action parmi

d'autres des projets déposés. Sont financées dans ce cadre, des *summer schools*, des accueils de chercheurs étrangers pour des périodes courtes, etc... Il n'est pas possible d'isoler les financements attribués à ces mobilités. Pour 2017, le montant consacré aux actions de coopérations universitaires et scientifiques internationales (hors bourses BRMIE) était de 1,922 M€ et de 1,529 M€ en 2018.

## ► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	9 354 414	5 980 691	0	<i>montant intégré</i>	
Effectifs bénéficiaires	7 600	4 780	0	n.d.	n.d.
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	95	95	0	n.d.	n.d.
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	95	95	0	n.d.	n.d.
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	59%	60%	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>	<i>n.d.</i>

Les bourses de la Région sont cumulables avec les bourses Erasmus +. Sur l'ensemble des 12 377 étudiants bénéficiaires d'une bourse régionale en 2018 (année budgétaire), près de 3 800 ont cumulé cette aide avec une bourse Erasmus +. Il est important de noter cependant que, lorsque les établissements ont fait le choix de leur attribuer les deux bourses, la durée de financement de la bourse régionale était généralement moindre, l'objectif poursuivi par l'ensemble des établissements étant de répartir au mieux et le plus équitablement possible les dotations en bourses qu'ils reçoivent de la part de la Commission européenne et de la Région. Néanmoins, et d'une manière générale, les établissements autorisent de moins en moins le cumul, privilégiant la bourse de la Région pour les mobilités hors Europe et la bourse Erasmus + pour les mobilités en Europe. En 2018, 38 établissements sur les 103 bénéficiaires de bourses régionales pour leurs étudiants ont fait le choix d'autoriser le cumul des bourses régionales et des bourses Erasmus +.

Les bourses Région de Mobilité Internationale Etudiants (BRMIE) ne sont pas attribuées sur critères sociaux, mais, au-delà du forfait « de base » qui est de 95 € par semaine financée, les étudiants boursiers sur critères sociaux, de l'Etat français ou d'un Etat membre de l'Union Européenne, pendant l'année universitaire de la mobilité, perçoivent une aide forfaitaire complémentaire, variable selon leur échelon de bourse, sur présentation d'une attestation de bourse.

Par ailleurs, une aide forfaitaire complémentaire de 530 € est accordée aux étudiants et aux apprentis du supérieur en situation de handicap reconnu, sur production de la carte d'invalidité ou de la notification délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Ces deux aides sont cumulables.

## ► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	31	0%	284	6%	315	3%
Amérique	2 075	28%	1 118	24%	3 193	26%
Asie & Océanie	931	12%	1 174	25%	2 105	17%
Europe hors UE	317	4%	158	3%	475	4%
Maghreb	33	0%	79	2%	112	1%
Union Européenne (UE)	4 117	55%	1 926	41%	6 043	49%
Indéterminé	0	0%	10	0%	10	0%
<b>Total général</b>	<b>7 504</b>	<b>100%</b>	<b>4 749</b>	<b>100%</b>	<b>12 253</b>	<b>100%</b>



RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDES
1	Canada	1 076
2	Royaume-Uni	765
3	Espagne	644
4	Allemagne	478
5	Irlande	356
6	Italie	338
7	Etats-Unis	300
8	Suède	278
9	Chine	226
10	Finlande	213

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Canada	463
2	Royaume-Uni	448
3	Espagne	239
4	Vietnam	232
5	Belgique	231
6	Allemagne	194
7	Etats-Unis	189
8	Cambodge	155
9	Irlande	147
10	Australie	132

## ► Communication et actions de promotion

La Région Auvergne-Rhône-Alpes participe à des journées de promotion et à des manifestations destinées à promouvoir la mobilité internationale des étudiants de son territoire. Des brochures et des vidéos informant des aides régionales sont mises à disposition sur son site Internet (<https://www.auvergnerhonealpes.fr/120-europe.htm>), où une page est dédiée à la mobilité internationale.

En termes d'accueil des étudiants et chercheurs étrangers, des aides au logement sont mises en place, via le soutien de l'association des jeunes ambassadeurs. Par ailleurs, au travers du soutien de certains projets déposés dans le cadre de l'appel à projets « Pack Ambition International », des cours de français peuvent être dispensés.



La Région a développé une page dédiée aux expériences de mobilité des anciens boursiers de la région avec des témoignages à télécharger à partir d'une visualisation de leurs destinations sur une carte du monde. L'occasion pour les étudiants de trouver une foule d'informations pratiques pour préparer leur séjour.

*Source : Page Profiter de l'expérience des anciens boursiers*

*<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/235-profiter-de-l-experience-des-anciens-boursiers-a-l-etranger.htm>*



### La citation du Président :

« En Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons fait le choix d'investir dans les dispositifs qui feront la médecine de proximité de demain. Nous apportons par exemple notre soutien au développement des dispositifs de télémédecine. Depuis 2016, ce sont 66,7M€ engagés pour soutenir des projets de recherche et d'innovations en santé en Auvergne-Rhône-Alpes »

**Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

## ► Exemple de dispositifs régionaux

### Pack Ambition International

La mobilité entrante des étudiants, chercheurs, encadrants, enseignants étrangers, tout comme la mobilité sortante des chercheurs, encadrants, enseignants, est intégrée au sein d'un appel à projets lancé annuellement (dispositif « Soutien aux Coopérations Universitaires et Scientifiques internationales » devenu, fin 2018 « Pack Ambition Internationale »).

Ces accueils intègrent des projets plus importants et sont une action parmi d'autres. Sont financées dans ce cadre, des *summer schools*, des accueils de chercheurs étrangers pour des périodes courtes, etc...

Pour 2017, le montant consacré aux actions de coopérations universitaires et scientifiques internationales (hors bourses BRMIE) était de 1,922 M€ et de 1,529 M€ en 2018.

Budget alloué au soutien aux coopérations académiques et scientifiques à l'international : 2,2 M€ en 2018.

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/280/289-financer-les-projets-de-cooperation-universitaire-et-scientifique-avec-le-pack-ambition-international-enseignement-superieur-recherche-innovation.htm>



> Signature d'une convention de partenariat pour la mise en place d'un double-diplôme en diagnostic biomédical entre l'INRA-Institut Armand Frappier (Québec) et l'Université Clermont Auvergne à Laval. Projet soutenu par la Région en 2017 à hauteur de 28 000€ dans le cadre du dispositif « Pack Ambition internationale ».



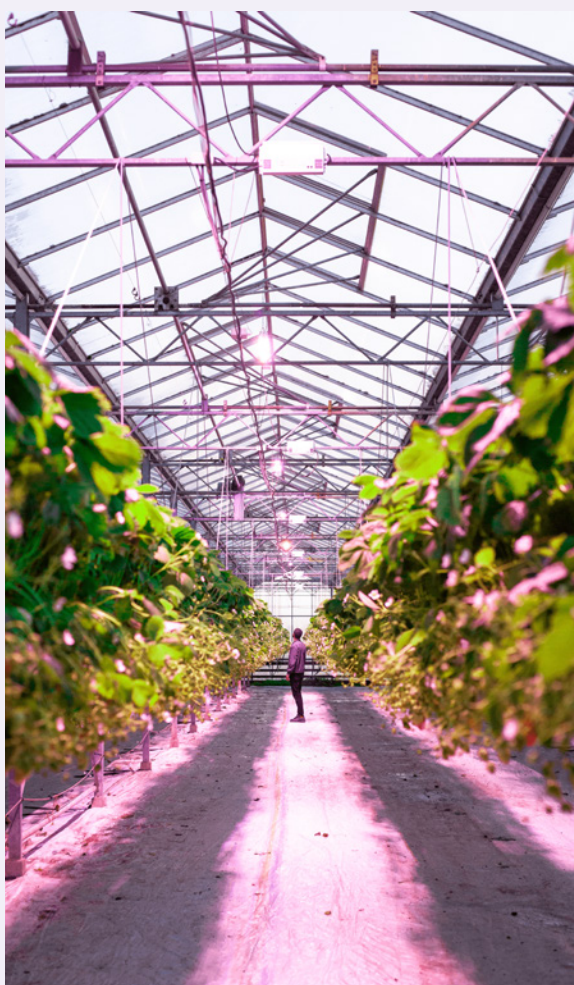
## Dispositif BRMI Jeunes Entrepreneurs

La Région a souhaité soutenir le déploiement des bourses de mobilité à destination des étudiants entrepreneurs et des jeunes diplômés inscrits dans une démarche de création d'entreprises.

La Bourse Régionale Mobilité Internationale Jeunes entrepreneurs (BRMI) s'adresse aux étudiants et apprentis du supérieur, ayant un statut d'étudiant entrepreneur ou aux jeunes diplômés de l'année universitaire en cours ou précédente issus d'un établissement d'enseignement supérieur de la région.

Le demandeur doit être accompagné, dans le cadre de son projet, par un Pôle entrepreneuriat PEPITE ou le réseau des chambres consulaires (CCI, chambre des métiers, etc.).

Représentant un forfait de 1500 € par étudiant, cette initiative, qui offre à ces jeunes la possibilité de confronter leur projet de création d'entreprise à une réalité internationale, a concerné 24 étudiants ou jeunes diplômés en 2019.



Alors jeunes diplômés de l'INSA de Lyon, L. Golaz et Y. El Qomri ont bénéficié d'une bourse de mobilité de la Région en octobre 2018 pour se rendre à Sherbrooke (Canada) dans le cadre de l'accompagnement « D2E » (diplôme étudiant entrepreneur) du PEPITE Beelys qui a construit un partenariat fructueux avec l'incubateur ACET. Leur projet initial RED Horticulture est aujourd'hui une TPE installée à Lyon qui fête ses 2 ans. Après une levée de fonds, l'équipe s'est renforcée et commercialise ses produits et services à l'échelle européenne.

*« RED offre une solution d'éclairage LED intelligente pour optimiser les consommations électriques des exploitations et améliorer les cultures. »*

*Notre vision est l'ouverture d'un nouveau champ de valeurs dans les serres agricoles grâce à la photobiologie.*

*RED, propose un éclairage contrôlable en intensité et en qualité du spectre, optimisé pour l'environnement de culture et pour les objectifs de production des serristes. »*

[www.horticulture.red](http://www.horticulture.red)

## ► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Région Auvergne-Rhône-Alpes

### FICHE IDENTITÉ DU PROJET

**Titre du projet :** Une mobilité européenne pour développer ses compétences et construire sa citoyenneté

**Thématiques :** Égalité des chances

**Secteur :** enseignement et formation professionnels

**Nature du projet :** projet de mobilité

**Nom du porteur de projet :** Fédération régionale des Maisons Familiales Rurales Auvergne-Rhône-Alpes

**Durée du projet :** 24 mois (du 01/06/2017 au 31/05/2019)

**Subventions Erasmus + :** 224 784 €

**PAYS PARTENAIRES :** Croatie / Espagne / Irlande / Lettonie / Royaume-Uni

### TITRE : Cap sur l'Europe pour des jeunes ruraux et péri-urbains

#### Des alternants prennent le large

86 % s'adaptent mieux aux situations nouvelles, 85 % ont gagné en compétences, 78 % disent avoir progressé en langues... La liste des plus-values acquises au cours de leur stage de trois semaines en Europe est longue pour les 138 alternants de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui ont bénéficié du projet. Une vraie opportunité pour ces jeunes issus de territoires ruraux ou péri-urbains préparant un bac pro (secteurs de l'automobile, de l'horticulture, du paysage...) qui n'avaient jusqu'alors jamais bénéficié de programmes de mobilité.

Né de la volonté forte de la Fédération régionale des MFR de donner à ces jeunes toutes les chances de réussite, le projet a pris forme grâce à la mobilisation des maîtres d'apprentissage et des équipes éducatives. Ce sont ainsi 38 formateurs et maîtres d'apprentis-

sage qui ont accompagné les 138 alternants en Croatie et en Irlande où ils les ont vus évoluer, grandir.

#### Un consortium de MFR engagées

Ce projet s'ancre dans une démarche globale de la Fédération Régionale. En effet, les 11 établissements participants font partie d'un consortium d'une quarantaine de MFR engagées pour la mobilité de leurs publics. La période de programmation 2017-2019 a marqué un nouveau pas avec la création d'une plateforme collaborative de gestion des projets Erasmus +, la désignation de 2 maisons référentes en matière d'accompagnement à la mobilité, ou encore d'un fort investissement dans EduCoop, réseau regroupant les établissements d'enseignement agricole de la région pour dynamiser la coopération internationale.





## TÉMOIGNAGE

**Charlotte MESTRE, adjointe-technique à la Fédération régionale des MFR Auvergne-Rhône-Alpes**

*« En plus des retombées positives pour nos jeunes en termes d'employabilité et sur le plan personnel, notre projet de mobilité a reçu une belle reconnaissance : les alternants participants ont eu le privilège de se déplacer au Parlement européen, d'être accueillis par des parlementaires, et huit d'entre eux ont participé à Strasbourg à European Youth Event. Ils y ont retrouvé 8 000 autres jeunes européens pour échanger sur les thématiques de la future Europe ! »*

**+ POUR ALLER PLUS LOIN :** <https://www.mfr-auvergne-rhone-alpes.fr/>



